
SYNTHÈSE DU PROJET SOCIAL DES RÉSIDENCES SOCIALES-FJT (FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS) DE L'ÉTAPE

L'ASSOCIATION L'ÉTAPE -PARCOURS LOGEMENT JEUNES

PROPRIÉTAIRE ET GESTIONNAIRE

L'Association l'Étape – Parcours Logement Jeunes est une association loi 1901 créée en 1976 à l'initiative de la compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul (propriétaire des immeubles Voltaire et Blanqui). Les Sœurs se sont retirées progressivement du Conseil d'administration. Le conseil d'administration est composé de 10 personnes.

L'Étape administre trois établissements

- La résidence L'Étape Voltaire 20 Bd Voltaire à Paris 11^{ème}, et la résidence L'Étape Blanqui 48 bd Auguste Blanqui à Paris 13^{ème} sont la propriété par bail emphytéotique de 50 ans, de l'Association FREHA. Ces deux résidences ont été réhabilitées entre 2007 et 2009.
- La résidence L'Étape Masséna 15/17 rue Nicole-Reine Lepaute à Paris 13^{ème} est la propriété de Paris Habitat. Cette résidence est neuve. La résidence a été livrée en 2016.

MISSION GÉNÉRALE

L'Association souhaite susciter au cours du séjour de chaque résident un processus dynamique d'apprentissage à l'autonomie. Le passage en FJT doit être, par définition, conçu comme temporaire, comme une étape. Le projet social est identique pour nos deux établissements

LES ETABLISSEMENTS

Nous proposons dans chaque établissement une gamme de logements meublés allant de l'appartement partagé au studio individuel.

A L'Étape Voltaire, nous offrons 65 places dans 58 logements.

A L'Étape Blanqui nous offrons 68 places dans 52 logements.

A L'Étape Masséna nous offrons 99 places dans 92 logements.

Dans chaque établissement, des locaux collectifs sont équipés de Salles polyvalentes (TV, salle de détente), de Point Infos avec documentation et ordinateurs.

LE PARTENARIAT

Nous bénéficions comme l'ensemble des FJT parisiens, d'un partenariat dans le cadre de la politique mise en œuvre par la ville de Paris pour "favoriser la promotion sociale, professionnelle, humaine et culturelle des jeunes travailleurs".

La C.A.F est également un partenaire important, elle subventionne la vie sociale et l'action éducative grâce à la "prestation socioéducative".

Nous travaillons avec le C.L.L.A.J. de Paris, les missions locales, les associations et les mairies d'arrondissement.

Nous travaillons d'une façon privilégiée avec le réseau des FJT parisiens.

L'Étape accueille régulièrement des jeunes pris en charge par l'ASE (**A**ide **S**ociale à l'**E**nfance).

LA MISSION SOCIALE

ACCOMPAGNER, CONSEILLER ET SOUTENIR

- * En donnant les moyens de conforter ou de s'engager dans une situation socioprofessionnelle plus stable,
- * En stabilisant les situations précaires car la résidence sociale FJT, par l'exemplarité qu'elle apporte le brassage social, assure une fonction d'équilibre et conforte des dynamiques individuelles d'insertion,
- * En jouant un rôle de prévention pour certains jeunes plus fragiles,
- * En procurant un accompagnement qui facilite une prise en charge autonome (dans les domaines de l'emploi, de la formation, de la recherche de logement, de la santé, des droits, des loisirs, de la culture,...).

LE TEMPS DU SÉJOUR - LA VIE RÉSIDENTIELLE

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Chaque résident peut bénéficier durant son passage à la résidence d'un accompagnement personnalisé assuré par le personnel socio-éducatif.

LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR L'ÉQUIPE SOCIO-ÉDUCATIVE

EMPLOI ET LOGEMENT

Des permanences d'accueil et d'informations sur ces thèmes ont lieu mensuellement.

SANTÉ

Nous organisons des actions spécifiques autour de la prévention en matière de santé.

CULTURE, CITOYENNETÉ

Pour répondre aux besoins de convivialité, de relation à l'autre, de communication, et de tolérance nous proposons des débats, des forums et des expositions. Nous développons également des activités qui visent à favoriser leur créativité, et développer leur curiosité.

